

Conservation des œuvres

Pourquoi développer la conservation préventive ?

Toute œuvre d'art acquise par l'Artothèque Léo Lagrange nécessite un soin particulier quant à sa conservation.

L'objectif de celle-ci est de rendre pérenne l'œuvre d'art et ainsi de pouvoir transmettre un bien culturel dans le futur. Faire vivre l'arothèque c'est promouvoir l'accès à la culture et à la connaissance, l'éveil de la curiosité, l'ouverture à l'altérité mais aussi la conscience de la valeur d'un bien culturel tel qu'une oeuvre d'art rendant possible la mise en pratique des valeurs précédemment citées.

La conservation préventive est, de surcroît, moins onéreuse qu'une éventuelle restauration (réparation) de l'oeuvre.

Dans une dimension plus juridique, il est précisé dans les contrats de cession d'œuvre d'art (contrats d'achat d'œuvre à l'artiste) que l'acquéreur doit respecter l'intégrité de l'œuvre, à savoir ne pas la dégrader ou la modifier en aucune façon.

Nous pouvons également rappeler ici que l'Artothèque de la Fédération vise, entre autre, à faire circuler les œuvres au niveau régional à moyen terme, puis au niveau national à long terme. Chaque transports ou manipulations sont autant de risques de dégradation d'une oeuvre.

Une responsabilité morale et juridique nous incombe donc d'imaginer et de développer des outils économiques et efficaces de stockage et transports des oeuvres afin de faire vivre la collection de l'Artothèque Léo Lagrange.

“Les artothèques ayant des œuvres d'une valeur artistique et patrimoniale indéniable doivent prendre en compte une conservation à long terme de leur collection. Une attention particulière doit donc être apportée à la conservation préventive des œuvres : précaution environnementale, encadrement, restauration d'œuvres.”¹

¹ Texte issu du site de l'ADRA (Association de Développement et de Recherche sur les Artothèques) www.artotheques-adra.com,

Quels moyens ?

Conditions de conservation

Les œuvres sont intrinsèquement différentes et leurs modes de conservation sont, eux aussi, inégaux. Néanmoins, quelques règles concernant les lieux de stockages sont à observer de manière générale.

Les locaux doivent répondre à des critères spécifiques stricts en termes d'aménagement de l'espace et particulièrement à des critères de conditions environnementales :

- bonnes conditions thermo hygrométriques¹, c'est-à-dire que la température doit être comprise entre 18 et 25°C (ne pas dépasser 25° C et le taux d'humidité relative doit être de 45 à 55%). Les amplitudes thermiques sont également à sérieusement prendre en compte. Un choc thermique peut très vite altérer une oeuvre de manière irréversible ;
- aucune lumière du jour directe sur les œuvres (si la pièce d'exposition est trop éclairée, des filtres UV à apposer sur les fenêtres sont à envisager) ;
- pas de traversée de canalisation dans le lieu de conservation.

L'œuvre doit donc être entreposée dans un lieu à l'abri de la chaleur, de l'humidité, ainsi que de la lumière. Il est également à noter que la température est à surveiller de près pour éviter des écarts trop importants.

¹ Thermo hygrométrie : rapport du taux d'humidité et température du milieu. L'humidité contenue dans l'air augmente avec la température.

Outils de stockage

Différents outils de stockage peuvent être imaginés tels que des boîtes, des cartons, ect. Ceux-ci sont également à penser en terme de transport des oeuvres. Ils doivent donc être pérennes, résistants et leurs matériaux ne doivent pas nuire aux oeuvres qu'ils protègent.

Si l'œuvre doit être conservée dans un carton, celui-ci ne doit pas être du carton ordinaire (à cause des acides qu'il contient, qui peuvent provoquer des tâches ou des altérations). On peut utiliser des cartons permanents, traités pour ne pas contenir d'acide, ou des pochettes en polyester.

Mettre l'œuvre, protégée par son enveloppe, dans un lieu non exposé à la lumière et aux chocs. Par exemple : un placard, une salle de rangement (voir *conditions de conservation* ci dessus). Il est préférable d'effectuer différentes mesures de température avant de choisir le lieu de stockage de l'oeuvre.

Chaque oeuvre étant néanmoins intrinsèquement différente, des fiches techniques avec les précautions à prendre en terme de conservation et de manipulation sont fournies pour chaque élément de la collection de l'Artothèque Léo Lagrange.

manipulation

Les oeuvres, lors du transport et l'accrochage, doivent être manipulées avec la plus grande précaution. En règle générale, il est préférable de porter des gants en coton blanc afin de ne pas les altérer. La plupart des oeuvres de la collection étant des éléments encadrés, il est indispensable lors de tout déplacement de veiller particulièrement aux angles des cadres. On peut imaginer, pour cela, des protections d'angles en mousse, simples à réaliser.